



DOSSIER :
**Quel avenir pour
le centre-bourg ?** p.14

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

Budget 2023
p. 10

VIE DE LA COMMUNE

Bienvenue aux
nouveaux agents
p.18

VIE DE LA MÉTROPOLE

Convention citoyenne
pour le climat
p. 24



24 JUIN 2023

17H > 00H

VAULNAVEYS-LE-HAUT
CHAMP DE FOIRE

FETE DE LA MUSIQUE

Karaoke du CMEJ • Chanteuse Alexandra • Pascale & Anaëlle •
Récré guitare • Black Dog • Rock'n chair • Buvette & Food trucks



le-Haut
vaulnaveys



“ Je tiens à remercier les nombreux citoyens qui ont participé aux réunions et aux ateliers de co-construction du projet « Cœurs de Village, Cœurs de Métropole »

Diaporama
Pages 4 > 9

Grand Angle
Pages 10 > 13

Dossier
Pages 14 > 17

Vie de la commune
Pages 18 > 23

Vie de la Métropole
Page 24 > 25

Vie des associations
Page 26 > 27

Acteurs éco-locaux
Page 28

Chez nos voisins
Page 29

Infos & carnet
Page 30

Infos pratiques
Page 31

Agenda
Page 32

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

Après la sécheresse de cet hiver, le printemps a été assez pluvieux en Isère, rechargeant nos sols en humidité. Cependant, ces précipitations n'ont pas été suffisantes pour recharger les nappes, ce qui nous incite à être vigilants et à maîtriser nos consommations d'eau.

Sobriété, cela a été un des maîtres-mots pour nos consommations énergétiques des bâtiments et c'est une démarche que l'on poursuit au quotidien, dans le cadre de la mise en œuvre de notre Plan Climat Air Énergie (PCAÉ). Ce dernier s'enrichit d'ailleurs des actions non encore répertoriées et proposées par la convention citoyenne pour le climat, organisée par la Métropole de Grenoble. Notre commune travaille depuis 2015 sur ces sujets, date à laquelle elle s'est inscrite au côté de la Métropole dans le PCAÉ métropolitain. Et depuis, elle a mené de nombreuses actions, notamment avec la rénovation du système de l'éclairage public, l'isolation de bâtiments au groupe scolaire et le remplacement du mode d'énergie avec des chaudières à granulés de bois...

Comme chaque année, le premier trimestre 2023 a été consacré à la préparation budgétaire. Dans un contexte inflationniste (augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières...) les élus et les services se sont attelés à construire ce budget, en optimisant les dépenses de fonctionnement, tout en conservant une fiscalité maîtrisée. La volonté a également été de ne pas freiner les investissements et les projets et de maintenir la qualité du service public.

La Métropole de Grenoble nous accompagne : d'importants investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont toujours en cours dans la commune. Ces travaux sont nécessaires avant la réalisation du projet de réaménagement du centre-bourg. Je tiens à remercier les nombreux citoyens qui ont participé aux réunions et aux ateliers de co-construction du projet « Cœurs de Village, Cœurs de Métropole », qui va améliorer le cadre de vie de nos habitants.

Un service jeunesse a été créé et la commune souhaite que ce dernier se développe aux côtés des adolescents. D'ailleurs, à l'heure où vous lisez ces mots, le projet phare de 2023, initié à l'origine par les jeunes va démarrer : c'est la création d'une aire de loisirs. Ce projet va être ponctué de chantiers participatifs, avec des séances de défrichage, puis la construction du skate-park. Il continuera à associer les habitants, tout au long de sa mise en œuvre. Vous êtes donc tous les bienvenus et je vous invite à participer et contribuer à cette belle réalisation.

Nous travaillons également sur le projet du secteur de l'ancienne caserne. Au-delà des besoins en équipements sportifs, notre réflexion s'élargit sur nos futurs besoins pour l'école, la restauration scolaire et le service jeunesse. Tout ce travail se poursuit en lien avec les services scolaires et périscolaires, les utilisateurs principaux et les associations. Une restitution des premières réflexions a d'ailleurs été présentée et d'autres se poursuivront cet automne.

Au nom du Conseil municipal,
je vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut



Si vous voyez ce pictogramme à côté d'un article ou d'une photo, c'est que l'action en question répond à la charte d'engagement «Plan Climat Air Énergie», signée le 16 décembre 2021, avec Grenoble-Alpes Métropole.

Diaporama

De janvier à mai 2023

MERCREDI 18 JANVIER

Cérémonie des vœux à la population

SALLE POLYVALENTE

En présence de Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole



MARDI 07 FÉVRIER

Atelier philosophique : « Comment vois-tu l'hiver de demain ? »

BIBLIOTHÈQUE

Animé par Simon PEYRACHE et en présence de Mathilde MAURICE-LAFORGE, Directrice du centre de loisirs.



Citation sur l'affiche : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Antoine de Saint-Exupéry

VENDREDI 24 FÉVRIER

Inauguration du nouveau centre de secours des sapeurs-pompiers

2119 AVENUE D'URIAGE

En présence de :

- Jean-Yves PORTA, Maire de Vaulnaveys-le-Haut
- Anne GERIN, Présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS38)
- Cyrielle CHATELAIN, Députée
- Frédérique PUISSAT et Didier RAMBAUD, Sénateurs
- Et les Maires des communes voisines



SAMEDI 25 FÉVRIER

Rencontre intergénérationnelle

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERNON »

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ)



SAMEDI 04 MARS

Spectacle « Une Rivière, des Hommes », par la compagnie ACOUR

SALLE POLYVALENTE



MARDI 28 MARS

Mvélo+

PLACE DE L'ÉGLISE

10 habitants ont bénéficié d'un mois d'essai gratuit d'un vélo électrique



MERCREDI 29 MARS

Ski du mercredi : remise des médailles aux 144 jeunes skieurs

SALLE POLYVALENTE



VENDREDI 07 AVRIL

Spectacle de musique de l'école maternelle

SALLE POLYVALENTE



VENDREDI 21 AVRIL

Vente solidaire

PLACE DU MARCHÉ

Organisée par les CMEJ. Les bénéfices ont été reversés à l'association FOP (Fibrodysplasie Ossifiante Progressive = maladie de l'Homme de Pierre).



VENDREDI 24 MARS

La nouvelle centenaire Madeleine NEYTON

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERNON »

Entourée de ses deux filles, de la Directrice de la résidence autonomie, Anne-Gaëlle MEDY, et du Maire, Jean-Yves PORTA.



MERCREDI 26 AVRIL

Réunion publique : projet participatif « Aire de loisirs »

MAIRIE



VENDREDI 28 AVRIL

Adopte une poule – Saison 5

CHAMP DE FOIRE



DIMANCHE 07 MAI

Marché aux plants & Vide-Greniers

PRAIRIE D'URIAGE



SAMEDI 13 MAI

Journée citoyenne : parcours propreté au centre-bourg et entretien du cimetière et du city-stade

POINT DE RDV À L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS



MERCREDI 24 MAI

Fête de la Nature : balade à la découverte de la forêt

Organisée par les CMEJ et animée par des gardes forestiers de l'ONF.



JEUDI 25 MAI

Concours des écoles à vélos

GRUPE SCOLAIRE JULES BRUANT



LUNDI 08 MAI

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 08 mai 1945

MONUMENT AUX MORTS

D'autres cérémonies commémoratives ont eu lieu en début d'année :

- Dimanche 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- Dimanche 30 avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.





DYNAMISME ET MAÎTRISE POUR LE BUDGET 2023



Grenoble-Alpes Métropole porte d'importants investissements, comme par exemple les travaux d'eau et d'assainissement sur l'avenue d'Uriage, d'un montant de 1 327 000 €.

Cette année, le budget prévoit la réalisation de plusieurs projets, comme la construction d'une aire de loisirs, les études pour la restructuration du secteur de l'ancienne caserne et le réaménagement du centre-bourg... Malgré une situation économique toujours tendue (baisse des dotations de l'État, inflation liée à la crise énergétique...), qui a bien été prise en compte dans la conception du budget, la municipalité continue d'investir pour dynamiser notre territoire.



Voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 6 avril, le budget donne la priorité à la qualité des services publics et à la réalisation de projets participatifs pour le devenir de Vaulnaveys-le-Haut.

UN NIVEAU D'ENDETTEMENT FAIBLE
En 2022, aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Capacité de désendettement de la commune de Vaulnaveys-le-Haut : **3,51 an.**

Moyenne nationale 2019 (estimation) : 5,0 ans
Source : « Les collectivités locales en chiffres 2020 » - Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.



UN TAUX D'IMPOSITION MODÉRÉ

Cette année, l'État a appliqué une revalorisation forfaitaire de 7,1 % des valeurs locatives, ces dernières servant de base de calcul pour la taxe foncière. Cette recette supplémentaire est insuffisante pour compenser les charges liées à l'inflation et à l'augmentation des dépenses énergétiques. C'est pourquoi le Conseil municipal a voté une légère augmen-

tation du taux de la taxe foncière bâti, à hauteur de 2 % du taux communal de 2022.

À noter également qu'à compter de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur les résidences principales. En revanche, les résidences secondaires sont soumises à la taxe d'habitation.

	2022	2023
Taxe foncière (bâti)	35,25%	35,96%
Taxe foncière (non bâti)	60,59%	60,59%
Taxe d'habitation (taux gelé depuis 2019) sur les résidences secondaires	7,23%	7,38%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Matériel durable, financement de nouveaux projets, remboursement du capital des emprunts.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures (notamment des équipements communaux), frais de fonctionnement correspondant aux compétences de la commune (éclairage public, fluides, propreté urbaine, espaces verts, services périscolaires, prestations de services, etc.).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, subventions et autofinancement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes, dotations, locations immobilières, produits des services (concession cimetière, redevance d'occupation du domaine public, ski du mercredi, restauration scolaire et autres services périscolaires...), etc.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2023	3 428 500 €	3 538 445 € dont 2 478 481 € d'autofinancement et 289 000 € de subventions
Dépenses 2023	3 428 500 €	3 538 445 €

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉPENSES 2023 DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



La majorité des dépenses s'inscrit dans les actions engagées par la commune pour la préservation du climat (Plan Climat Air Énergie).



MANIFESTATIONS & CÉRÉMONIES
14 630 €

Commémorations, vœux, animations de la bibliothèque, forum des associations, marché de Noël, etc.



**GRUPE SCOLAIRE
JULES BRUANT**
26 230 €

Mobilier pour l'école élémentaire, informatique pour l'école maternelle (subvention 70% par l'État), etc.



PETITE ENFANCE (SICCE)
150 786 €



ADMINISTRATION
2 390 779 €

Charges à caractère général et charges de personnel



BIBLIOTHÈQUE
8 800 €

Fonds documentaire



PROJET PARTICIPATIF « AIRE DE LOISIRS »
369 000 €

Demandes de subventions (80% du montant prévisionnel), auprès de plusieurs financeurs.



CENTRE DE LOISIRS & POLITIQUE JEUNESSE
76 000 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC
105 700 €

Travaux et enfouissement des lignes (tranches 2022 et 2023)



ASSOCIATIONS
10 050 €

Subventions



ÉTUDE SUR LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE L'ANCIENNE CASERNE
60 000 €

Concours, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)



ÉTUDE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG
102 000 €

« Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole », en co-maîtrise d'ouvrage avec Grenoble-Alpes Métropole et Alt'Urbaine



RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
34 500 €

Éclairage LED, toit maternelle, salle Belmont, etc.



SOLIDARITÉ / CCAS
15 000 €



PRÉVENTION & SÉCURITÉ
65 100 €



DÉCHETS
16 000 €

Tri des déchets communaux avec l'acquisition de bacs et composteurs spécifiques



CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLE : RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

En 2023, la commune de Vaulnaveys-le-Haut, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, se lance dans une démarche de réaménagement du centre-bourg, décomposé en 5 zones : mairie, route de Brié, Champ de Foire, parking des Chanssures, place Eugène Riband. Cette restructuration permettra de rendre le village plus vivant, en garantissant plus de places aux mobilités douces, aux commerces et à la végétation. Ce réaménagement ne peut se faire sans les habitants, les usagers et les acteurs du territoire.

Dans ce contexte, une démarche d'accompagnement de la participation citoyenne a été mise en place. Avec l'appui de Grenoble-Alpes Métropole et Alt.Urbaine, agence de conception collaborative des espaces publics, elle se scinde en plusieurs ateliers qui vont rythmer les différentes étapes de programmation et de conception du projet.

RÉUNION PUBLIQUE DU 3 AVRIL

Environ 40 personnes ont participé à la réunion de présentation et d'échanges, qui a permis aux habitants de s'exprimer sur le projet. La réunion s'est terminée sous forme d'ateliers : 5 groupes de travail ont réfléchi collectivement afin d'exprimer leurs attentes sur la concertation et leurs propositions d'amélioration sur le réaménagement du centre-bourg.



LES PRINCIPALES ATTENTES DE LA CONCERTATION :



Prendre en compte et respecter les propositions des habitants.



Aboutir à un projet qui convienne à toutes et tous



Réaliser davantage de débats et de rencontres.

LES PRINCIPALES PISTES D'AMÉLIORATION EXPRIMÉES LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 3 AVRIL :



NATURE EN VILLE

- Végétaliser les espaces publics.
- Désimperméabiliser les sols (revêtements de parking, voirie).
- Répondre aux enjeux climatiques actuels et de demain.



ESPACES PUBLICS & CONVIVIALITÉ

- Aménager des espaces conviviaux permettant la rencontre et l'échange.
- Créer un lieu d'information pour les habitants.
- Maintenir un bon cadre de vie pendant les travaux de réaménagement.



COMMERCES ET SERVICES

- Renforcer l'attractivité des commerces et de services.
- Optimiser l'offre de stationnement à proximité des commerces.



MOBILITÉ

- Concilier les différents modes de mobilités dans un espace de voirie contraint.
- Favoriser les modes de déplacement doux.
- Améliorer la liaison piétonne entre les deux pôles de la commune (entre le haut et le bas).
- Optimiser le nombre de places de stationnement.



HABITAT

- Mettre en valeur les façades.

CONCERTATION PUBLIQUE DU 24 AVRIL

Une trentaine de participants étaient présents à cette rencontre, qui a permis aux habitants de formuler leurs attentes et désirs, à travers une balade urbaine, puis un travail en sous-groupe sur maquette.



OBSERVATION GUIDÉE

Les participants avaient entre leurs mains un livret dans lequel :

- Ils décrivaient spontanément l'espace en 3 mots.
- Ils évaluaient l'intérêt de s'y arrêter ou de s'installer ; la diversité d'usages et les activités possibles ; la qualité du paysage et de l'ambiance ; l'intégration du bâti dans son environnement ; la perméabilité des sols et la présence de végétation ; la facilité d'accès depuis les alentours.
- Ils partageaient les dysfonctionnements et les usages possibles.

À la suite de cette évaluation individuelle, les participants levaient pour chaque espace, soit un carton bleu s'ils se sentaient à l'aise, soit un carton rouge s'ils se sentaient mal à l'aise. Les différences de perceptions ont fait naître des discussions autour du fonctionnement de l'espace observé.



LES DIFFÉRENTS POINTS D'ARRÊT	VOTE « ESPACE AGRÉABLE »	VOTE « ESPACE DÉSAGRÉABLE »
La mairie	2	26
La route de Brié	6	17
Le Champ de Foire	16	8
Le parking des Chanssures	4	16
La place Eugène Riband	17	6



TRAVAIL COLLECTIF SUR MAQUETTE

Les participants devaient ensuite imaginer un scénario d'aménagement des espaces publics du centre-bourg sur chacun des points d'arrêt de l'observation guidée. Les principaux enjeux qui ressortent de ce travail sont :



Apaiser et fluidifier la circulation automobile sur la route d'Uriage.



Optimiser les places de stationnement pour les vélos et les automobiles.



Mettre en valeur et développer les commerces de proximité.



Développer et sécuriser les mobilités douces dans tout le village (prolonger les voies cyclables déjà existantes, créer une voie cyclable sur la route d'Uriage, sécuriser les traversées piétonnes)



Végétaliser et désimperméabiliser les espaces publics (le parking des Chanssures, le Champ de Foire, la route d'Uriage, le pôle santé, la place Eugène Riband ainsi que le parvis de l'église).



Créer des zones d'ombrage pour se déplacer plus aisément l'été.



Mettre en valeur le patrimoine culturel et paysager du village (créer un circuit patrimonial sur les habitations remarquables, préserver la vue sur les montagnes).



Animer les espaces publics à travers des événements culturels et de loisirs comme des concerts, un parcours ludique, un jeu de pétanque.



Créer des lieux de rencontres, de convivialité et de détente (installer du mobilier urbain pour s'asseoir, créer un espace de détente au parking des Chanssures, restaurer la fontaine au Champ de Foire, déplacer le monument aux morts derrière l'église pour avoir une plus grande place).

Éric CHASSERY,
Adjoint « Cohésion territoriale et citoyenne »



PAROLE D'ÉLU

Les ateliers de concertation avec les Vaulnaviards sont une étape clé de la co-construction pour la requalification du centre-bourg. Vous avez été nombreux à participer dès la 1ère séance et la motivation s'est vite fait sentir. Des ateliers qualitatifs ont été proposés aux participants, avec l'aide du prestataire et des agents métropolitains et communaux. Chacun a ainsi pu donner son ressenti sur les différents lieux qui représentent les cinq secteurs du projet. Que l'on soit devant la mairie, aux abords du centre de santé, au milieu de la place du champ de Foire, en retrait dans le chemin des Chanssures ou sur la place Eugène Riband, les atmosphères diffèrent et permettent d'imaginer un environnement plus propice au piéton. Nous avons ensuite pu travailler collectivement des scénarii qui permettront au maître d'œuvre de proposer prochainement un projet.

CALENDRIER

Concertations publiques de juin :
Mardi 06 juin
3^e Atelier avec les habitants

Jeudi 22 juin
Atelier avec les commerçants

Réunion publique RDV en septembre
sur la restitution de l'étude de projet.

+INFO

Les compte-rendu des ateliers participatifs se trouvent sur le site Internet de la mairie : vaulnaveys-le-haut.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS ! EN CE DÉBUT D'ANNÉE, DE NOUVELLES TÊTES SONT APPARUES DANS LES ÉQUIPES.

Service à la population **Marie-Élise CLOT,** Adjointe administrative polyvalente



Marie-Élise est arrivée le 15 mai 2023, en remplacement de Caroline CHAMPALLIER. Elle a pour principales missions : l'accueil et le renseignement du public, la gestion de l'état-civil, les relations avec les associations, etc.

Marie-Élise a travaillé pendant seize ans pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Échirrolles. Elle assurait l'accueil du public de la Maison Des Habitants (MDH), organisait des animations collectives, gérait les relations avec les bénévoles, traitait les formalités administratives, etc.

Marie-Élise habite à Saint-Georges-de-Commiers. Passionnée de montagne et sportive, elle vient régulièrement au travail à vélo.

« Je suis ravie de découvrir une nouvelle équipe et de nouvelles missions. J'aime profiter du paysage de Vaulnaveys-le-Haut pendant mes pauses déjeuner. »

Bibliothèque municipale **Soizic LOTHELIER,** Responsable de la bibliothèque



Soizic est arrivée le 05 avril 2023, en remplacement de Laëtitia DU ROSIER. Elle a pour principales missions : l'accueil du public, la gestion du fonds documentaire, la programmation culturelle, la communication aux usagers (newsletter, etc.), la relation avec les partenaires du territoire (Médiathèque Départementale de l'Isère, écoles du groupe scolaire Jules Bruant, centre de loisirs, résidence autonomie « Le Vernon », etc.).

Soizic est diplômée d'un Master « Métiers du livre et de l'édition », de l'Université de Caen (Normandie). Elle a travaillé quatre ans pour la bibliothèque universitaire Madeleine-Brès, en tant que Monitrice étudiante, puis coordinatrice des formations à destination des étudiants des filières médicales et paramédicales.

« Je suis heureuse de démarrer cette nouvelle expérience professionnelle à la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut. Je suis entourée de bénévoles motivés et passionnés. J'ai été touchée par l'accueil des élus et des agents municipaux à mon arrivée. C'est très agréable de travailler dans un cadre si verdoyant. »



Soizic, entourée des bénévoles de la bibliothèque et du Maire.

Services Techniques **Loïc SCHERTZ,** Chargé de mission



Loïc est arrivé le 20 février 2023, dans le cadre d'un stage de fin d'étude, pour une durée de six mois. Loïc est en appui à la Directrice du Pôle Technique, sur les missions suivantes : suivi technique des projets d'aménagement de la commune (réaménagement du centre-bourg, création d'une aire de loisirs), construction d'un plan pluriannuel de réorganisation et de réhabilitation des équipements structurants de la municipalité, création d'un plan de gestion raisonnée des espaces verts.

Originaire de Bretagne, Loïc est étudiant à l'Institut National Polytechnique (INP) de Grenoble dans l'école d'ingénieur Ense3 (École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement).

« Ce stage me permet de découvrir le monde des collectivités, quel rôle peut avoir l'ingénieur dans le service public. Il s'agit de faire au mieux pour les citoyens, ce qui fait sens à mon goût. J'apprends à connaître le monde du travail, en rencontrant des entreprises, élus, agents municipaux et métropolitains... Cette polyvalence dans les rencontres fait la richesse de ce stage. »



Départs **Caroline & Laëtitia :** **14 ans au service de la commune**

Caroline CHAMPALLIER était au service à la population, depuis le 22 juillet 2009. Elle a rejoint la collectivité de Tencin le 16 mars 2023.

Laëtitia DU ROSIER était Responsable de la bibliothèque, depuis le 1^{er} février 2009. Elle a rejoint la collectivité de Champagnier le 03 avril 2023.

La municipalité a organisé un pot de départ commun le 09 mars 2023. Les élus, agents et bénévoles de la bibliothèque sont venus nombreux pour remercier Caroline et Laëtitia, qui ont assuré leurs missions de service public, pendant quatorze ans à Vaulnaveys-le-Haut. Nous leur souhaitons une belle continuation !

Les actions du Conseil municipal des enfants et des jeunes

JOURNÉE CITOYENNE DU 13 MAI 2023

Les enfants et les jeunes du CMEJ ont participé à la Journée citoyenne organisée dans la commune le 13 mai dernier, en organisant un atelier pour nettoyer et rafraîchir le city-stade, un équipement de la commune mis à disposition de la population et particulièrement des plus jeunes...



Les participants étaient nombreux et l'ambiance était conviviale pour cet atelier qui a permis, avec l'aide des services techniques, de donner un coup de fraîcheur au city-stade. Les jeunes conseillers avaient organisé le nettoyage des abords du city-stade et la peinture de certains équipements. Ils ont souhaité manifester de cette manière leur appropriation de cet équipement et leur volonté qu'il soit respecté par tous ses usagers. Ils envisagent d'ailleurs des actions de sensibilisation.

Les ruches de la mairie

En 2018, le CMEJ a installé deux ruches sur le toit de la mairie avec l'aide de l'association du rucher de Champ Ruty.

Cette année, le CMEJ a relancé les ruches. Elles ont été décorées par les enfants du centre de loisirs et placées à nouveau sur le toit de la mairie. Des essaims y ont été déposés par l'association partenaire. Nous espérons avoir bientôt notre première récolte de miel...



Après-midi à la résidence du Vernon

Le samedi 25 février, des enfants et des jeunes du CMEJ se sont rendus à la résidence autonomie du Vernon à la rencontre des résidents pour un après-midi intergénérationnel.

Ils ont joué avec eux à des jeux de société, puis ont cuisiné des crêpes pour partager un goûter tous ensemble. L'ambiance était très sympathique et les échanges entre jeunes et moins jeunes ont été très riches. À refaire...



Les autres actions du CMEJ en 2023

Vendredi 21 avril : vente d'objets promotionnels sur le marché au profit de l'association FOP (maladie de l'homme de pierre).

Mercredi 24 mai : « En forêt à Vaulnaveys », promenade ouverte à tous et animée par des gardes forestiers de l'ONF, dans le cadre de la Fête de la Nature.

Samedi 24 juin : animation d'une activité karaoké, dans le cadre de la Fête de la musique.

Juillet : implication dans le chantier participatif de construction de la nouvelle aire de loisirs.

Sécurité routière

LA POLICE MUNICIPALE SENSIBILISE LES ÉLÈVES AUX USAGES DE LA ROUTE

CE2 : PERMIS PIÉTON

Jeudi 23 et vendredi 24 février, la Police municipale est intervenue dans les deux classes de CE2, pour apprendre aux 55 enfants, les principales règles à respecter pour circuler à pied en sécurité.

CM2 : ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE (APER). L'APER valide de manière progressive l'acquisition de règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route. Les 7 et 14 mars, la Police municipale est intervenue auprès des 61 enfants de CM2, pour l'épreuve théorique. Les élèves ont obtenu leur attestation, après l'étape pratique du jeudi 27 avril, qui s'est tenue sur le plateau de Saint-Martin-d'Uriage.



Centre de loisirs

LE SERVICE JEUNESSE SE MET EN PLACE



BIENVENUE ALISON

Figure connue du centre de loisirs où elle exerce depuis 5 ans, Alison GARCIA voit ses fonctions évoluer puisqu'elle a en charge de développer le tout nouveau service jeunesse à destination des adolescents de 11 à 17 ans. Forte de son expérience, elle a déjà commencé depuis janvier à rentrer en contact avec les jeunes de la commune afin de recueillir leurs envies, leurs besoins, leurs projets.

Scannez et répondez au Questionnaire spécial «jeunes»



Elle a notamment créé un QR code permettant aux jeunes de répondre à un questionnaire destiné à cerner au mieux leurs attentes.

Des actions seront menées dès cet été. Ainsi, un séjour à Val Cenis aura lieu du 24 au 28 juillet, pour les 10-15 ans. Au programme : piscine, accrobranche aquatique, biathlon et autres surprises ! Inscriptions auprès d'Alison ou Mathilde.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Le centre de loisirs n'est pas en reste ! Toute l'année, son équipe d'animation, motivée et créative, a su s'adapter aux envies et aux besoins des enfants. Elle déborde d'imagination pour les périodes à venir.

Cet été, le centre de loisirs sera ouvert du 10 juillet au 1er août et du 16 au 30 août. Au programme : sorties au lac, tir à l'arc, sarbacane, théâtre, grimpe d'arbre et pleins d'autres surprises ! Le planning détaillé est disponible sur le site de l'ACL : www.acl-grenoble.org.

Vairie

REMISE EN ÉTAT
DES TROTTOIRS

La municipalité a sollicité les services métropolitains pour la pose d'un enrobé sur trottoir, en face du groupe scolaire Jules Bruant. L'entreprise EIFFAGE est intervenue pour réaliser les travaux, du 6 février au 3 mars.



Cadre de vie

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'équipe municipale vous invite à participer à l'opération « Maisons fleuries 2023 », une initiative pour le fleurissement des jardins, potagers, balcons, fenêtres des habitations et vitrines des commerces, qui contribue à l'esthétique de la commune.

COMMENT PARTICIPER ?

Remplissez le formulaire d'inscription, disponible :

- Sur le site internet de la mairie : www.vaulnaveys-le-haut.fr
- En flashant ce QR Code



- En mairie, aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Photographiez vos parterres, jardins, balcons... et envoyez vos photos (5 max.), AVANT LE 30 SEPTEMBRE :

- Par mail : accueil@vaulnaveys-le-haut.fr
- Ou à l'accueil de la mairie (photos déjà imprimées par le participant)

Participez à la soirée d'exposition :

jeudi 16 novembre, à 18h00, à la salle Platel.

Cette rencontre sera l'occasion de partager vos trucs et astuces en matière de « fleurissement durable » :

- Gestion de l'eau, mulch et paillages, etc.
- Plantes pérennes, vivaces ou indigènes, semences payannes, fleurissement « comestible », etc.
- Intrants vertueux (zéro phyto, compost « maison », engrais et amendements organiques, ...).
- Protection des insectes pollinisateurs (zones de BZZZ, ...).



Environnement

LE PLAN CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE (PCAE)
DE LA COMMUNE : UNE IMPLICATION FORTE ET EN
COHÉRENCE AVEC LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE

Grenoble-Alpes Métropole se dote d'un plan climat en 2005. Il devient Plan Climat Air Énergie (PCAE) et constitue la pierre angulaire locale de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'adaptation au changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air.

Il fixe des objectifs pour le territoire et un programme d'actions en mobilisant tous les acteurs publics et privés. Engagée dans cette démarche dès 2018, la commune a renouvelé son engagement, en signant en décembre 2021, la charte pour 2020-2026.

UN PLAN CLIMAT ARTICULÉ EN 5 AXES :

1. Adapter le territoire au dérèglement climatique.
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques du territoire.
3. Valoriser les ressources du territoire pour réduire son empreinte carbone.
4. Mobiliser les acteurs locaux.
5. Renforcer l'exemplarité des acteurs publics.

EN SAVOIR  

 | planclimat.grenoblealpesmetropole.fr/99-vaulnaveys-le-haut

MISE EN ŒUVRE DU PCAE ET GOUVERNANCE

Pour assurer le suivi de son Plan Climat, la commune s'est dotée d'un Comité de suivi, institution de gouvernance participative, aux côtés de la Direction Générale des Services et du Conseil Municipal. Ce comité constitué de citoyens, d'agents et d'élus a pour mission de conduire l'évaluation annuelle du Plan et de faire des recommandations pour son ajustement et sa mise en œuvre.

Il est informé chaque semestre par la municipalité de l'état d'avancement et mesure le rythme de sa réalisation compte-tenu des objectifs et des échéances. Il peut alors proposer d'ajuster les priorités, le contenu des actions, des actions complémentaires ou des stratégies pour améliorer la contribution de la commune.

La première de ses recommandations pour 2023 concernera l'intégration dans le Plan Climat communal d'actions proposées par la Convention Citoyenne pour le Climat de la Métropole de Grenoble (cf. pages 24-25).

PAROLE
D'ÉLU

Philippe PARAZON,
Élu référent PCAE

Plus personne ne remet en cause aujourd'hui la réalité du changement climatique et le fait que les activités humaines en sont la cause. Ce n'est donc qu'en modifiant profondément nos modes de production, de consommation, de déplacement, d'habitat que nous pouvons espérer ralentir le phénomène du réchauffement.

L'implication des collectivités locales dans la lutte contre le changement climatique et dans la mise en place de mesures permettant de faire face aux conséquences des dérèglements qui en découlent est primordiale.

On peut en effet estimer que plus de 50 % des émissions mondiales sont directement en lien avec des décisions prises localement : les collectivités locales ont la charge des politiques essentielles de la vie quotidienne (habitat, transports, alimentation, ...), qui représentent la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAE dans lequel nous nous sommes engagés est un outil indispensable pour que chacune de nos actions au quotidien, chacun des projets que nous lançons, chacun des investissements que nous engageons, le soient avec la préoccupation constante du respect des écosystèmes et de la biodiversité, d'un minimum d'empreinte carbone, de la préservation de la qualité de l'air et des ressources naturelles.

Environnement

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : LES PROPOSITIONS CITOYENNES ADOPTÉES À TRÈS LARGE MAJORITÉ PAR GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Vendredi 28 avril 2023, à Alpexpo, la Métropole de Grenoble s'est prononcée sur l'ensemble des propositions citoyennes formulées dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC). Toutes les propositions ont été votées à une très large majorité. Seules 5 propositions citoyennes ont été rejetées, sur 246 au total.

Attentive aux demandes des citoyens qui lui reconnaissent une trajectoire déjà très favorable en matière de lutte contre le réchauffement climatique (Réseau Chronovélo, dispositif Mur Mur de rénovation thermique, collecte généralisée des déchets alimentaires, soutien à l'agriculture locale...), la Métropole va suivre leurs recommandations et renforcer ses politiques publiques, dès 2023.



Conseil métropolitain extraordinaire de vote des propositions de la convention citoyenne pour le climat, vendredi 28 avril 2023, à Alpexpo.

Confrontée à un réchauffement climatique qui se manifeste déjà largement au pied des Alpes, avec une hausse moyenne de la température de 2 °C contre 1,4 °C en moyenne dans le reste de la France, Grenoble-Alpes Métropole continue d'innover pour combattre et limiter ses effets.

Premier territoire français à mettre en place un Plan

climat en 2005, la Métropole de Grenoble s'est engagée en 2020 à associer les habitants à ses politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

En 2022, elle a réuni une Convention citoyenne d'une ampleur inédite dans les territoires français. Pendant 8 mois, 100 citoyens tirés au sort ont planché sur des solutions à soumettre aux élus. Ils se sont formés, ont discuté et au final, ont

délibéré en soumettant en octobre 2022 plus de 200 propositions au vote des élus, qui se sont engagés à les traiter dans leur intégralité.

Vendredi 28 avril, la Métropole s'est prononcée sur l'ensemble des propositions formulées, qui confirment la trajectoire déjà empruntée : au total, 76% des actions proposées par les citoyens – et relevant bien des com-

pétences de la Métropole – existent déjà ou sont programmées.

Le travail des citoyens vient donc appuyer le travail déjà engagé et enrichir les politiques publiques pour les années à venir, en mettant l'accent sur les domaines qui nécessitent une accélération ou un dimensionnement plus important.

À NOTER SUR CES 246 ACTIONS :

- 56 actions ont été identifiées comme hors compétences métropolitaines. Elles seront transmises aux autorités compétentes : État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère, communes de la Métropole et Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).
- 5 actions seulement ont été indiquées comme « à ne pas retenir » car non pertinentes au regard des actions déjà engagées par ailleurs ou des orientations politiques ou techniques choisies.

COMMENT POURSUIVRE APRÈS LA CONVENTION CITOYENNE MÉTROPOLITAINE POUR LE CLIMAT ?



EN SAVOIR

- | conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr
- | www.grenoblealpesmetropole.fr > Grand projets > Climat-Air-Energie > Convention citoyenne métropolitaine pour le climat

Un comité de suivi

À partir de septembre, un comité de suivi sera créé. Composé notamment de citoyens issus de la Convention, il fonctionnera comme un observatoire des engagements et aura trois objectifs :

- Veiller à la mise en œuvre des propositions de la Convention.
- Diffuser et valoriser le travail de la Convention sur le territoire.
- Contribuer à la poursuite du dialogue citoyen sur les sujets issus des travaux de la Convention.

Un cycle de « débats citoyens pour le climat »

Les propositions de la Convention posent d'importantes questions à notre société et à ses habitants. Mais on sait que le partage d'expériences ne suffit pas à enclencher des changements durables : l'enjeu est de s'appuyer sur la démarche réussie de la convention citoyenne pour multiplier les espaces de discussion permettant l'apport de connaissances, la controverse, la construction d'avis éclairés et le partage de solutions pratiques.

La Métropole s'engage donc à mettre en place un cycle de « débats citoyens » pour le climat, afin d'explorer tous ces sujets.

ÉTOILE SPORTIVE VAULNAVEYS (ESV) PLUS QU'UN CLUB DE RUGBY, UNE HISTOIRE COMMUNE

Avril 1972, des passionnés décident de relancer un club de rugby après 45 ans d'absence sur la commune. Les joueurs aguerris de la région les ayant rapidement rejoints, l'ESV remporte, au terme de cette 1^{re} saison 1972/1973, le titre de Champions des Alpes et participe au Championnat de France 4^e série lors duquel l'équipe s'inclinera en 1/2 finale.

La saison suivante confirmera cette belle dynamique puisque le 12 mai 1974, l'ESV sera sacrée Championne de France 3^e série, après avoir une 2^e fois remporté la finale des Alpes. Plus de 400 supporters avaient accompagné les joueurs à Saint-Affrique, à 430 kilomètres de là, pour les



encourager. À leur retour, c'est tout le village et ses alentours qui les accueillent à 2h00 du matin, place de la Mairie, avec un grand feu de joie, au son des cloches de l'Église et de la sirène des pompiers.

C'est cet esprit de communion et de partage que le club souhaite véhiculer depuis 50 ans et que nous fêterons le samedi 17 juin 2023 toute la journée !

Au programme : tournoi de beach rugby, démonstration de rugby fauteuil, repas sous chapiteau, rétrospective de l'histoire du club, animations gratuites pour petits et grands, diffusion de la finale du top 14, concert et beaucoup

de souvenirs, de bonne humeur et de partages !

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette journée un moment inoubliable !

EN SAVOIR www.esvaulnaveys.com

FOYER POUR TOUS : 2^E ÉDITION DES PUCES DES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

Le groupe de couture « les Bobines de Vaulnaveys » organise sa deuxième édition « les puces des couturières et loisirs créatifs », à l'automne prochain, dans la salle polyvalente.

Passez un moment agréable entre passionnés de couture et de travaux manuels.

Venez vendre ou acheter tout ce qui concerne le matériel de couture et de création. Nous acceptons les professionnels ainsi que les particuliers.



EN SAVOIR

Merci de nous contacter par email pour tout renseignement :
@Lesbobinesdevaulnaveys@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES RETOUR SUR UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN ANIMÉ



Soirée jeux : 7 janvier

Pour bien commencer l'année, la soirée jeux de société a attiré une centaine de personnes. Dans une ambiance conviviale et joyeuse, petits et grands sont venus découvrir ou faire découvrir leurs jeux d'ambiance, de stratégie, coopératifs... Un grand merci au magasin de Vizille « La Fiancée du Lutin », qui a prêté un nombre important de jeux pour tous les âges. La galette des rois offerte par le comité des fêtes a également eu un énorme succès.



Soirée cabaret : 25 février

C'est dans une ambiance feutrée, que s'est tenue la soirée cabaret, autour d'un repas préparé par la « Ferme des Sorbiers ». Yaël MENDEL et Éric FRANCAVILLA, du groupe « Accords et Âmes », ont enthousiasmé le public (170 personnes), grâce à leur interprétation de chansons françaises et internationales !



Soirée concert : 25 mars

Le groupe de musique local « Les Papass », composé de sept musiciens et musiciennes, a fait découvrir son univers musical, à travers son répertoire de chansons françaises et internationales, mêlant rock, blues et funk. C'est dans une ambiance festive et conviviale, que les jeunes et les moins jeunes se sont retrouvés.

EN SAVOIR www.comitedesfetesdevaulnaveys.com



VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE SUR VOTRE ASSOCIATION ?

Ces deux pages du bulletin municipal sont toujours consacrées à la vie associative de Vaulnaveys-le-Haut.

Pour mettre en avant vos activités et manifestations, envoyez votre article et vos photos au service communication :
communication@vaulnaveys-le-haut.fr

POUR LES DÉLAIS, SE RÉFÉRER AU PLANNING SUIVANT

Période de parution du bulletin municipal
Dates limites de réception des articles et photos

N° janvier
1^{re} semaine
de décembre

N° mai-juin
1^{re} semaine
d'avril

N° octobre
1^{re} semaine
de septembre

MICKAËLG PHOTOGRAPHIE



Depuis janvier 2023, Mickaël propose de nombreuses prestations photographiques :

- ÉVÉNEMENTS : anniversaire, grossesse, naissance, baptême, etc.
- PORTRAITS EN STUDIO/EXTÉRIEUR : seul(e), en couple, en famille, pour bébé, etc.
- PROFESSIONNEL : trombinoscope, réseaux sociaux pro, mise en valeur des savoir-faire, etc.

Retrouvez tous les créations de Mickaël sur son site Internet, Facebook et Instagram !

EN SAVOIR +

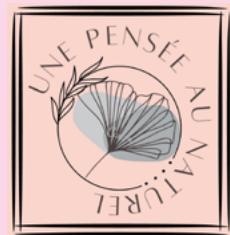
- ☎ | 06 30 50 68 54
- @ | mickaelgphoto@gmail.com
- 🌐 | www.mickaelgphotographe.fr
- f | @Mickaelgphotographe
- 📷 | @mickaelgphotographe

MickaelG Photo

UNE PENSÉE AU NATUREL ENTRETIEN DES SÉPULTURES

Vous habitez trop loin, vous n'avez pas le temps, vous avez du mal à vous déplacer ?... Guillaume GOTTI vous aide à entretenir les sépultures de vos absents, toute l'année : désherbage, fleurissement, remise en état.

« Je vais régulièrement aux cimetières de Vaulnaveys-le-Haut et des communes voisines. J'aime rendre hommage aux défunts et je constate que de nombreuses tombes sont laissées à l'abandon. J'ai donc eu l'idée de lancer mon activité, en janvier 2023, en proposant ce service. »



EN SAVOIR +

- @ | une.pensee.au.naturel@gmail.com
- f | une pensée au naturel
- 📷 | Une_pensee_au_naturel
- ☎ | 06 43 12 70 55

EN SAVOIR +



Ghislaine GAUTIER
☎ 06 10 42 33 97



Christelle MIRABEL
☎ 06 37 09 89 12

« PAS À PAS » : MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)



En janvier 2023, Ghislaine GAUTIER et Christelle MIRABEL ont ouvert une structure pouvant accueillir 8 enfants, de 3 mois à 3 ans. Elles ont une approche montessorienne : motricité libre, jeux éducatifs et sensoriel. Formées à l'écoute, l'éveil et la bienveillance, Ghislaine et Christelle sont attentives aux souhaits des parents et aux besoins des enfants.

Située au 1 082 avenue d'Uriage et d'une superficie de 80 m², la MAM est composée de deux dortoirs, une salle de jeux, une cuisine et des sanitaires. Il y a également un jardin de 190 m², avec un potager.

Saint-Martin d'Uriage

NOUVEAU : COLLECTION PATRIMOINE



L'office de tourisme d'Uriage lance sa collection patrimoine avec quatre dépliants :

- Histoire du château d'Uriage
- Histoire de la station thermale
- Parcours à la découverte des arbres remarquables du parc
- Palette des fermes de chez nous qui accueillent le public ou proposent à la vente des produits du pays

Grâce à l'aide de l'association du Patrimoine et à celle des Sentiers de Saint-Martin d'Uriage, ces dépliants sont disponibles à l'accueil de l'office de tourisme et en ligne sur le site Internet.

Itinéraires sentiers
Les fiches sentiers viennent pour certaines d'être réimprimées. Rappelons qu'elles constituent une offre de 14 parcours tracés et commentés. Le topo guide est disponible en vente à l'office de tourisme d'Uriage (5 €) ou en téléchargement gratuit sur le site Internet.

EN SAVOIR +

🌐 | www.uriage-les-bains.com >
Séjourner > Infos pratiques > Brochures et plans

Chamrousse

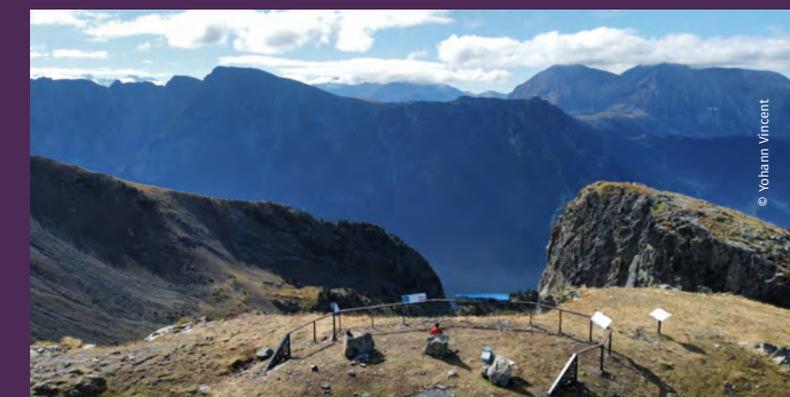
CET ÉTÉ : DÉCOUVERTES ET SENSATIONS GARANTIES

Chamrousse sera rythmé par le tempo de la musique. À partir du 15 juillet, et ce pour une semaine, Les enCHANTés, un groupe de 300 choristes, vont mettre en scène une multitude de concerts et de soirées musicales dans la station. Le tout se clôturera avec un concert de Joyce Jonathan, le samedi 22 juillet ! L'été, entremêlé de concerts tous les jeudis soir, finira en apothéose avec un deuxième événement musical, le 9 septembre, avec le Séléfé festival (musique house).

L'adrénaline park, la plus grande tyrolienne à pylônes du monde, vous attend d'un pied (ou d'une poulie) ferme. Cette tyrolienne, partant de la Croix

de Chamrousse, vous emmènera 1 968 mètres plus loin et 550 mètres plus bas, après une descente aussi inoubliable que sensationnelle. Activité ouverte à partir du 17 juin, pour les plus téméraires d'entre vous (à partir de 9 ans), aux jours d'ouverture de la télécabine de la Croix de Chamrousse.

Pour ceux qui préfèrent garder les pieds sur terre, mais qui sont tout aussi curieux de nouveautés : le nouvel aménagement du sommet de la croix de Chamrousse vous attend. Là-haut, reposent trois belvédères offrant des vues et expériences de montagne inoubliables. Reliés par des chemins piétons et une passerelle hima-



layenne, ils sont faciles d'accès et permettent à tous d'y aller. À ces belvédères, se rajoute un jeu de piste de plein air gratuit, le Chamrousse Explor Games®. Cette application

smartphone, commençant à Recoïn, vous amènera, à travers une quête jusqu'au sommet de la station, en passant par les points de vue de la Croix.

EN SAVOIR +

🌐 | www.chamrousse.com

Environnement

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES NUISIBLES !



AMBROISIE :
UN FLÉAU POUR
LES PERSONNES
ALLERGIQUES

L'Isère fait partie des zones fortement infestées par l'ambrosie. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique, qui requiert l'implication de tous.

Signaler l'ambrosie : un geste citoyen !

0 972 376 888 / contact@signalement-ambrosie.fr
<http://signalement-ambrosie.atlasante.fr>



FRELON ASIATIQUE :
UNE MENACE POUR
LA BIODIVERSITÉ

Il est classé comme espèce exotique envahissante et représente une menace pour la santé publique. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles.

Référents « frelon asiatique » à Vaulnaveys-le-Haut :
• Yann RANVAL : 06.86.43.82.61 / yann.ranval@orange.fr
• Francis MASNADA : 06.31.77.91.13 / masnada.francis@orange.fr

+INFO & SIGNALEMENT : www.frelonsasiatiques.fr



MOUSTIQUE TIGRE :
UN INSECTE VECTEUR
DE MALADIE

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus. Pour lutter contre son installation, limitons ses lieux de pontes et de repos : « je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau ».

+INFO : <https://moustigre.org>



**CHENILLE
PROCESSIONNAIRE :**
UNE ESPÈCE
URTICANTE

Les poils que l'on retrouve sur ces chenilles sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques. Risques importants de janvier à avril pour la Processionnaire du pin et d'avril à juillet pour la Processionnaire du chêne.

Pour se protéger : n'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid !
En cas d'exposition, appelez (en fonction de la gravité des symptômes) : urgences (15 ou 112) / médecin / centre antipoison.

+INFO : www.chenille-risque.info

**CARNET
NAISSANCES***

- BOUVEYRON Loan**, né le 15 décembre 2022
- LAUNAY Auxence**, Tristan, Joseph, Marie
né le 21 décembre 2022
- BONHOMME Arlo**, Laure, Marie née le 28 décembre 2022
- DELAHAYE Marin**, Oscar, Basile, Orso né le 02 février 2023

DÉCÈS

- MURIENNE Anne**, Marie, Elisabeth née RIVOIRE le 14 décembre 2022
- ARMAND René**, Joseph le 31 décembre 2022
- RAYNAUD Josette**, Marie, Jeannine née COURT le 04 janvier 2023
- BESSON Gilbert**, François le 25 janvier 2023
- HEURARD Gilbert**, Paul le 01 février 2023
- AMORE Lucie** née GIANNONE le 04 mars 2023
- BENOIST Ivan**, Bruno le 07 mars 2023
- ROUYER Martin**, Pierre, Henri le 01 avril 2023
- OLIVERO Janine**, Marthe, Andrée née BAUD le 02 avril 2023
- BOISSIER Marion**, Sephora le 18 avril 2023
- VAN HAESBROECK Jean**, le 26 avril 2023
- GILBERT-COLLET Éric**, Charles, Louis le 27 avril 2023
- MANGANO Alain**, Michel, François le 29 avril 2023

* Pour information: nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :
- En ligne sur : <https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>
- Ou par téléphone : 0 800 500 027, du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

• Horaires jusqu'au 31 octobre 2023 : du lundi au samedi, de 8h45 à 12h et de 13h à 18h. Tél. : 0 800 50 00 27 (appel gratuit à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)



SERVICE DE L'EAU

Problème technique & Démarches administratives :
04 85 59 50 00
www.grenoblealpesmetropole.fr/218-eau-potable.htm
Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. 04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962
Du lundi au vendredi : 20h00 à 23h00
Samedi : 14h - 18h / 19h à 23h
Dimanche : 09h - 12h / 14h - 18h / 20h - 23h



DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu : lundi 19 juin et lundi 27 novembre 2023, à la salle polyvalente.
Prenez RDV en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :
• les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
• les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
• les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23
Vizille « Le Péage » / Saint-Martin d'Hères
« Bibliothèques Universitaires »
Ligne Sacado 182
Collège « Les Mattons » / Lycée « Portes de l'Oisans »
Ligne Sacado 401
École « Jules Bruant », AlloTag : 04 38 70 38 70 - www.tag.fr
Ligne Transisère T89
Vaulnaveys-le-Haut « Belmont » / Saint-Martin d'Hères
« Bibliothèques Universitaires »
04 26 16 38 38 - www.carsisere.auvergnhonealpes.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



**INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



AGENDA

Les principaux événements qui se passent sur la commune et chez nos voisins saint-martinois et chamroussiens.

JUIN

JEUDI 15

Concert du parc (SMU)

VENREDI 16

Été des marchés (VLH)

SAMEDI 17

50 ans de l'Étoile Sportive Vaulnaveys (ESV)

DIMANCHE 18

- Remise des ceintures (Judo Club Belledonne)
- Vide placard (UDCU)

LUNDI 19

Don du sang (ADSB)

MERCREDI 21

Fête de la musique (SMU)

JEUDI 22

Concert du parc (SMU)

SAMEDI 24

Fête de la musique (VLH & Comité des Fêtes)

DIMANCHE 25

- Atelier de peinture sur vinyle (Faire et Grandir)
- Marché des créateurs (SMU)

WEEK-END DU 24-25

Les transporteurs de montagne (Chamrousse)

JEUDI 29

Concert du parc (SMU)

JUILLET

SAMEDI 01

Tournoi de volley (SMU)

DIMANCHE 02

- Eco park - Escape Game (UDCU)
- Fête de la transhumance (Chamrousse)

MERCREDI 5

Heure du conte (bibliothèque)

JEUDI 06

Atelier de danse africaine (SMU)

SAMEDI 08

- Festival « Uriage en Danse » (SMU)
- Grimpée cycliste (Uriage / Chamrousse)

DU 09 AU 16

Tournoi Tennis International (SMU)

JEUDI 13

Concert du parc (SMU)

VENREDI 14

- Feu d'artifice & Soirée DJ (UDCU)
- Feu d'artifice (Chamrousse)

DU JEUDI 13 AU SAMEDI 15

Stage Aquarelle (Foyer Pour Tous)

MARDI 18

Concert « Le voyage de Rézé » (VLH)

JEUDI 20

Concert du parc (SMU)

SAMEDI 22

- Trail UT4M (SMU / Chamrousse)
- Foire artisanale (Chamrousse)

JEUDI 27

Concert du parc (SMU)

DIMANCHE 30

Arrivée du derby VTT de Chamrousse & Course de draisiennes (prairie d'Uriage)

AOÛT

JEUDI 03

Concert du parc (SMU)

DIMANCHE 06

- Festival « Orgues de barbarie » (SMU)
- Chamrousse en piste

JEUDIS 10 & 17

Concert du parc (SMU)

VENREDI 11

Ciné plein air « En Corps » (SMU)

WEEK-END DU 19-20

Course de côte (Chamrousse)

DIMANCHE 20

Marché des créateurs (SMU)

JEUDI 24

Concert du parc (SMU)

VENREDI 25

Trail « L'Échappée Belle » (SMU / Chamrousse)

WEEK-END DU 26-27

Montée historique (Chamrousse)

DIMANCHE 27

Foire agricole de Pinet (SMU)

JEUDI 31

Concert du parc (SMU)

SEPTEMBRE

WEEK-END DU 02-03

Festival « Uriage en Voix » (SMU)

DIMANCHE 03

Comice agricole de Belledonne (Chamrousse)

LUNDI 04

Rentrée scolaire (écoles Jules Bruant)

JEUDI 07

Concert du parc (SMU)

SAMEDI 09

- Forum des associations (VLH)
- Bourse aux livres (bibliothèque)

WEEK-END DU 09-10

Séléné festival (Chamrousse)

JEUDI 14

Concert du parc (SMU)

SAMEDI 16

Forum du climat (SMU)

WEEK-END DU 16-17

Journées Européennes du Patrimoine

DIMANCHE 17

Uriage aux jardins (SMU)

DIMANCHE 24

Trail d'Uriage (SMU/VLH)

SAMEDI 30

Trail des lacs de Belledonne (Chamrousse)

OCTOBRE

MERCREDI 11

Accueil des nouveaux habitants (VLH)

MERCREDI 25

Heure du conte « Mois de la nuit » (bibliothèque)

ADSB : Association des Donneurs de Sang Bénévoles
SMU : Saint-Matin-d'Uriage
UDCU : Union Des Commerçants d'Uriage
VLH : Vaulnaveys-Le-Haut



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

> Instagram : vaulnaveys_le_haut
> Facebook & Youtube : Vaulnaveys-le-Haut officiel
> LinkedIn : commune de vaulnaveys-le-haut



À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

En août, ouverture uniquement le vendredi de 16h30 à 19h00

71 impasse du Champ de Foire,
Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

SERVICES TECHNIQUES

Du 12 juin au 16 août, l'équipe terrain travaillera de 06h00 à 13h00 (horaires d'été).

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h00 à 20h00,
place Eugène Riband

Le Bulletin n°96 VAULNAVEYS- LE-HAUT JUIN 2023

Bulletin municipal édité par
la commune de Vaulnaveys-le-Haut
n°96 - JUIN 2023

Directeur de la publication :
Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :
Lorine BAUDOIN, 1^{re} adjointe

Comité de rédaction :
Hélène MAUBOUSSIN, Marjorie ASSELINEAU, Isabelle COURANT, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY.

Ont participé à la rédaction :
Les agents et les élus municipaux, le CMEJ, les associations, le centre de loisirs, les acteurs éco-locaux, les offices de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole et alt.urbaine.

Photos - illustrations :
Les agents et les élus municipaux, les associations, le centre de loisirs, les acteurs éco-locaux, les offices de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, alt.urbaine, Yohann VINCENT, Adobe Stock, Michel DORIS.

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2 100 ex.

Dépôt légal : JUIN 2023

Maquette et mise en page :
polartgraphic.fr

Impression :
Imprimerie Press Vercors
papier certifié (PECF)

